

Québec, le 19 décembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente répond aux questions posées par le député de Camille-Laurin le 27 novembre 2024 concernant l'état d'avancement de la réponse aux 190 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*.

À la suite du dépôt du rapport *Rebâtir la confiance* par le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, le 15 décembre 2020, le gouvernement du Québec s'est engagé à donner suite aux recommandations de ce rapport et a mandaté le Secrétariat à la condition féminine, en collaboration avec le ministère de la Justice, pour coordonner un important travail de concertation entre les ministères et organismes concernés.

La *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027* (Stratégie intégrée en violence) a notamment été élaborée pour consolider la réponse gouvernementale aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*. La Stratégie intégrée en violence propose 58 actions et assure le suivi des principaux chantiers liés aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* sur une période de cinq ans. La Stratégie intégrée en violence est par ailleurs dotée de moyens conséquents, avec une enveloppe initiale de 462,4 M\$.

Au lancement de la Stratégie intégrée en violence, le 20 juin 2022, des actions gouvernementales permettaient de répondre entièrement ou partiellement à 166 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*. L'Accord Canada-Québec pour contrer la violence fondée sur le sexe, signé le 6 novembre 2023, a permis de bonifier de 97,3 M\$ les investissements du Québec dans le cadre de la

Stratégie intégrée en violence. C'est dans ce contexte que 9 actions entièrement nouvelles ont été ajoutées et 4 actions existantes bonifiées. Ces 13 actions permettent de répondre à 3 recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* qui n'étaient pas couvertes jusqu'à maintenant et renforcent la réponse gouvernementale à 48 recommandations déjà touchées, pour un total de 169 recommandations répondues.

[L'annexe II](#) de la Stratégie intégrée en violence dresse un état de situation de l'ensemble des recommandations du rapport *Rebâtir la confiance* en y présentant, sans être exhaustives, les principales interventions gouvernementales qui répondent entièrement ou partiellement à chacune des recommandations. Cette annexe présente également les motifs qui expliquent que certaines recommandations demeurent pour le moment sans réponse, par exemple, la nécessité de plus amples travaux d'arrimage entre les ministères et organismes ainsi qu'avec des instances d'autres paliers gouvernementaux, le fait que la réponse à certaines recommandations relève de la magistrature, etc. Considérant que la Stratégie intégrée en violence se veut évolutive dans le temps, les nouvelles interventions pertinentes en matière de violence sexuelle et de violence conjugale qui continueront d'être élaborées pourront y être intégrées.

Le suivi de la mise en œuvre des actions de la Stratégie intégrée en violence, dont celles qui répondent aux recommandations du rapport *Rebâtir la confiance*, en date du 31 mars 2024, est disponible sur [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie
et ministre responsable de la Condition féminine,



Martine Biron